

Programme d'études techniques

570.E0

Techniques de design d'intérieur

Secteur
de formation

4

Arts

Québec 



Programme d'études techniques

570.E0

Techniques de design d'intérieur

Secteur
de formation

4

Arts

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement

Équipe de production

Coordination

Jean Gervais
Responsable du secteur Arts
Direction générale des programmes et du développement
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Conception et rédaction

Nathalie Vallée
Enseignante
Cégep régional de Lanaudière (à l'Assomption)

Conseil en élaboration de programmes

Mireille Lehoux
Conseillère en élaboration de programmes d'études

Révision linguistique

Sous la responsabilité du Service des publications et des expositions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Mise en page et édition

Sous la responsabilité de la Direction générale des programmes et du développement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2006 – 06-00188

ISBN 2-550 – 47330-2 (version imprimée)
ISBN 2-550 – 47331-0 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2006

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport remercie les personnes suivantes.

Milieu du travail

Élise Beaudoin
En marge Design inc.

Michel Dauphinais
Les Aménagements M.D.

Josée Gautier
Cuisines Denis Couture

Jean-François Harvey
Latitude Nord

Marie-Josée Ouimet
Robert Ouimet Design inc.

Lyne Saint-Pierre
Lyne Saint-Pierre Designer

Nicole Vekemans
Société des designers d'intérieur du Québec

Christian Yelle
Strukture

Christian Bélanger
Dimension Plus

Johanne Denis
Liaison Concept

Sylvain Hardy
Mouraux Hauspy Design

Nicole Lévesque
Mobilier Philippe Dagenais

Denis Rousseau
GSM Design

Paul Simard
Paul Simard Designer inc.

Pascale Voyer
Pascale Voyer Designer

Milieu de l'éducation

Daniel Bissonnette
Cégep de Trois-Rivières

Yolande Bujold
Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu

Jocelyne Lapointe
Cégep du Vieux Montréal

Michelle Légaré
Cégep régional de Lanaudière (à l'Assomption)

Scott Millard
Collège Dawson

Lucien Roy
Cégep de Rivière-du-Loup

Sylvain Bonin
Cégep Marie-Victorin

Claire Dumas
Cégep du Vieux-Montréal

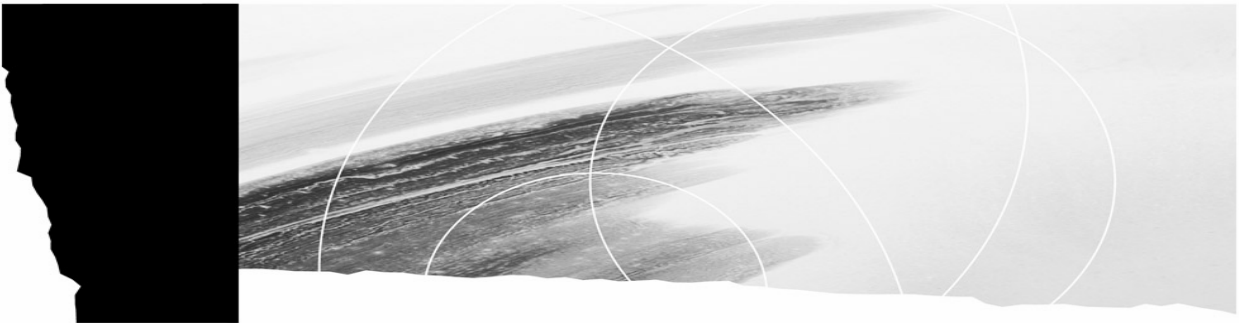
Sylvie Lefebvre
Cégep de l'Outaouais

Alice Manneh
Cégep François-Xavier Garneau

Tiiu Poldma
Collège Dawson

Table des matières

Présentation du programme d'études.....	1
Vocabulaire	5
Première partie	
Buts de la formation générale	9
Intentions éducatives en formation générale	11
Formation générale commune	19
Formation générale propre.....	32
Formation générale complémentaire	37
Deuxième partie	
Buts de la formation spécifique	53
Intentions éducatives en formation spécifique	55
Matrice des compétences	57
Harmonisation	59
Formation spécifique	
Analyser la fonction de travail	61
Intégrer les courants historiques et artistiques au design d'intérieur	63
Développer des idées	65
Faire des esquisses	67
Dessiner des objets et des espaces à l'échelle	69
Effectuer des dessins assistés par ordinateur	71
Interagir avec les clientes et les clients, les personnes-ressources et les collègues de travail	73
Créer des ambiances par la couleur	75
Proposer les finis et les matériaux relatifs à un projet	77
Spécifier le mobilier, les accessoires et l'équipement nécessaires à un projet	79
Utiliser des éléments d'architecture intérieure et de construction.	81
Concevoir des éléments sur mesure	83
Créer un concept de design d'intérieur résidentiel	85
Présenter un projet de design	89
Créer des concepts d'éclairage	91
Produire des plans et des devis d'exécution.....	93
Effectuer des activités administratives	95
Planifier un aménagement pour un établissement commercial, industriel ou public	97
Créer un concept de design d'intérieur pour un établissement commercial, industriel ou public	99
Promouvoir ses services	101
Concevoir un projet de design d'intérieur	103



570.E0

Techniques de design d'intérieur

Année d'approbation : 2006

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	91 2/3 unités
Durée totale :	2 625 heures-contact

Formation générale :	660 heures-contact
Formation spécifique :	1 965 heures-contact

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le RREC à l'article 2 et, le cas échéant, aux conditions particulières suivantes :

- Aucune

Présentation du programme d'études

Le programme *Techniques de design d'intérieur* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; en fonction du cadre réglementaire, le programme est défini par compétences et formulé par objectifs et par standards.

Le programme *Techniques de design d'intérieur* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 65 unités.

Pour sa composante de formation spécifique, ce programme a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Formation générale commune

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale propre**(6 unités)**

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Formation générale complémentaire**(4 unités)**

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

- 029A Analyser la fonction de travail.
- 029B Intégrer les courants historiques et artistiques au design d'intérieur.
- 029C Développer des idées.
- 029D Faire des esquisses.
- 029E Dessiner des objets et des espaces à l'échelle.
- 029F Effectuer des dessins assistés par ordinateur.
- 029G Interagir avec les clientes et les clients, les personnes-ressources et les collègues de travail.
- 029H Créer des ambiances par la couleur.
- 029J Proposer les finis et les matériaux relatifs à un projet.
- 029K Spécifier le mobilier, les accessoires et l'équipement nécessaires à un projet.
- 029L Utiliser des éléments d'architecture intérieure et de construction.
- 029M Concevoir des éléments sur mesure.
- 029N Créer un concept de design d'intérieur résidentiel.
- 029P Présenter un projet de design.
- 029Q Créer des concepts d'éclairage.
- 029R Produire des plans et des devis d'exécution.
- 029S Effectuer des activités administratives.
- 029T Planifier un aménagement pour un établissement commercial, industriel ou public.
- 029U Créer un concept de design d'intérieur pour un établissement commercial, industriel ou public.
- 029V Promouvoir ses services.
- 029W Concevoir un projet de design d'intérieur.

Vocabulaire

Programme

Le programme est constitué d'un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique, à un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (*Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre-général – Cadre technique 2002*, p. 15).

Objectif

L'objectif englobe la compétence, l'habileté ou la connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Plus précisément, il présente la compétence à acquérir. Il comprend l'énoncé même de la compétence ainsi que les éléments nécessaires à sa compréhension.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'acquisition de la compétence.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne vise pas à décrire la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Ils ne constituent pas l'instrument d'évaluation pour lequel ils servent plutôt de références. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

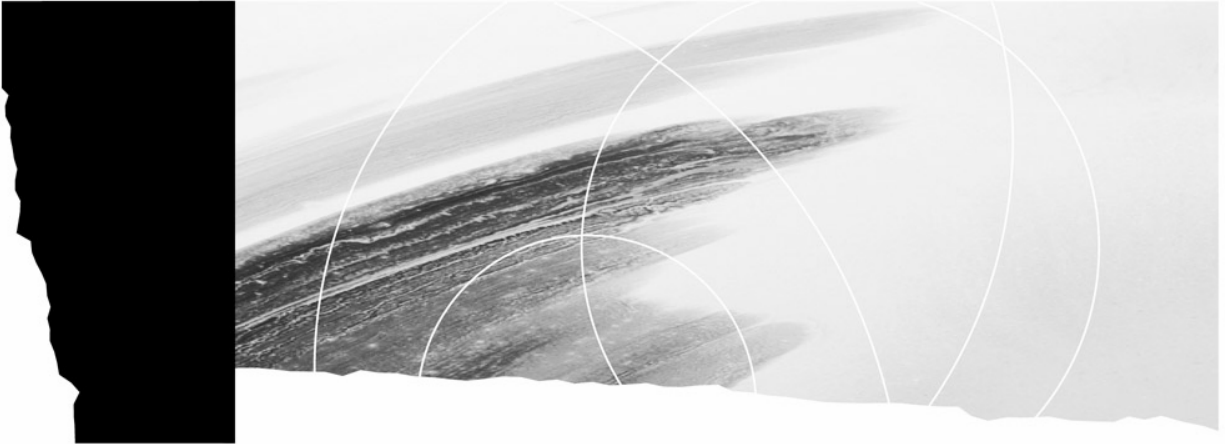
Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit de cours destinés à assurer l'atteinte des objectifs et le respect des standards. Ils sont donnés entre autres en laboratoire, d'ateliers, de séminaires, de stages ou d'autres activités pédagogiques. Les établissements d'enseignement collégial ont la responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement des programmes.

Pour la composante de formation générale, il s'agit des éléments d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.



Première partie

Buts de la formation générale

Intentions éducatives de la formation générale

Objectifs et standards de la formation générale

Buts de la formation générale

Au Québec, l'enseignement collégial fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieur tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage de la formation technique à la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et l'équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et le développement de qualités et d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- maîtriser la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée;
- maîtriser des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- s'ouvrir au monde et à la diversité des cultures;
- connaître des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- développer une pensée réflexive autonome et critique;
- développer une éthique personnelle et sociale;
- maîtriser des connaissances nécessaires à son bien-être physique et intellectuel;
- prendre conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les qualités et les attitudes à développer

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent au développement des qualités et des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi-même et autrui;
- ouverture d'esprit;

- créativité;
- ouverture sur le monde.

Cette triple finalité s'applique aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Cette formation totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou Humanités : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage favorisant leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Cette formation totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Cette formation totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis dans le contexte d'une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités, des disciplines et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage assurant la cohérence de son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont établis conformément au *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, édition révisée, octobre 2001).

Intentions éducatives en formation générale

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances culturelles, des habiletés génériques à acquérir, des qualités et des attitudes à développer; enfin, une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Formation générale commune et formation générale propre

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'enrichir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, laquelle constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet à l'étudiant ou l'étudiante d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle lui permet aussi de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et de s'ouvrir davantage à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune. De plus, chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître ses erreurs et à les corriger.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs cognitifs et culturels de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra montrer

- que, sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle peut :
 - analyser, expliquer et apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours et en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - reconnaître des procédés littéraires et langagiers et en apprécier la contribution dans un projet de texte;
 - reconnaître et analyser les particularités d'une situation de communication et y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses, tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;

- que, sur le plan des acquis culturels, il ou elle peut :
 - reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et se situer par rapport à elles;
 - préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième année du secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles de la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence comportant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer ces œuvres et ces textes dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime par la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble de la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière que l'étudiant ou l'étudiante s'ouvre aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale, et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Cet enseignement forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent l'être humain dans sa quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui s'appuie sur la raison pour étudier les questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour façonner sa pensée et orienter son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à l'exercice rigoureux de la raison.
- 2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique, ce qui l'habitue à revoir sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.
- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation dans cette discipline permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à la base de conceptions philosophiques permettant de définir l'être humain;
 - les outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue dans l'analyse de toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière que les acquis théoriques et pratiques du premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le contexte de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée par le questionnement et l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et il ou elle se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui a une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et il ou elle s'ouvre à l'importance de ces dernières dans la culture occidentale. Il ou elle analyse ces conceptions, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, rattachées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement au collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) L'étude de l'anglais, puisqu'elle fait partie intégrante de la formation générale, permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée, tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, montrer

- que, sur le plan des connaissances, il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise et l'utiliser;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis en quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée au secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le second ensemble, celui de la formation propre aux programmes, a pour objet de consolider la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.

- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances apprises et de faire adopter par autrui les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise du plaisir retiré et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus des recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression corporelle ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'améliorer de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle peut :
 - percevoir l'importance d'être responsable de sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, la maîtrise de soi, le respect d'autrui et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses

habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié de ces activités.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression corporelle ou de plein air. Dans ce contexte, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante de mener à terme son programme personnel.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble comporte des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs de ces sciences au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines à la compréhension des enjeux contemporains et les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le second ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche particulière du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie, tandis que le second propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été conçus en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de la nôtre ou de notre système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un

élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne entraîne nécessairement une telle sensibilisation.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative qui consiste à développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le second ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Les objectifs et les standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique sont suffisamment généraux pour permettre la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison de ces deux champs de connaissance.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de favoriser le développement de la culture générale de l'étudiant ou de l'étudiante en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. La fréquentation d'œuvres ou l'expérimentation d'un médium artistique, vise, dans cette formation de base, à développer la sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le second ensemble, l'étudiant ou l'étudiante réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, il ou elle est mis en contact avec des œuvres relevant du médium choisi afin d'en reconnaître les principaux mode d'expression.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Reconnaître le propos du texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation juste des éléments importants du propos du texte. |
| 2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. • Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques. |
| 3 Choisir les éléments d'analyse. | <ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques. |
| 4 Élaborer un plan de rédaction. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments d'analyse. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	2-2-3 ou 1-3-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. 2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. 3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. 4 Élaborer un plan de dissertation. 5 Rédiger et réviser une dissertation explicative. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. • Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. • Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Développement approprié des idées. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	3-1-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. 2 Comparer des textes. 3 Déterminer un point de vue critique. 4 Élaborer un plan de rédaction. 5 Rédiger et réviser une dissertation critique. | <ul style="list-style-type: none"> • Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. • Choix pertinent des critères de comparaison. • Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. • Pertinence du point de vue critique. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Emploi d'arguments appropriés. • Justification du point de vue critique. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite • Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots. |
|---|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français
Pondération :	3-1-4
Nombre d'unités :	2 2/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution. |
| 2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence au contexte sociohistorique de la contribution présentée. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution présentée. |
| 3 Produire une argumentation sur une question philosophique. | <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes. • Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des règles de l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-1-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Philosophie

Code : 000E

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. 2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. 3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés. • Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique dans lequel ces conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. • Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Pondération :	3-0-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau I)

Code : 0015

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Dégager le sens d'un message oral simple. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et dans un vocabulaire d'usage courant. |
| 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots. |
| 3 S'exprimer oralement. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible d'environ deux minutes à partir de consignes précises. • Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. • Échanges d'idées pertinents. • Prononciation, intonation et débit acceptables. |
| 4 Rédiger un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction, sur un sujet familier, d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Dégager le sens d'un message oral authentique. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message. |
| 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. • Reconnaissance d'une suite logique des éléments du texte. |
| 3 S'exprimer oralement. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes sur un sujet d'intérêt général. • Formulation de questions pertinentes, dont la grammaire est généralement correcte, en situation d'interaction. • Emploi généralement correct de verbes au passé. • Prononciation, intonation et débit convenables. |
| 4 Rédiger un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots. • Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques <i>modals</i> et à des temps du verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau III)

Code : 0008

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute. |
| 2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification du sens général. • Distinction précise des principaux éléments du texte. • Identification de la structure du texte. • Identification de l'intention de l'auteur. |
| 3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou à des documents. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects. |
| 4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps du verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau IV)

Code : 0009

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| <p>1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical. |
| <p>2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé. | <ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de la documentation. Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé. |
| 2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé. | <ul style="list-style-type: none"> Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques. |
| 3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière. | <ul style="list-style-type: none"> Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. |
| 4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé. | <ul style="list-style-type: none"> Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

Élément**Critères de performance**

- 1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.
- Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Mention des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.
- Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.
- Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.
- Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique
 Pondération : 0-2-1
 Nombre d'unités : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Harmoniser les éléments d'une pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. • Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. • Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. • Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. • Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. • Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. • Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités physiques. • Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre. 2 Déterminer un sujet et un objectif de communication. 3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires. 4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication. 5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. 6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication. • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication. • Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information. • Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression. • Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit. • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
 Nombre d'heures-contact : 60
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. 2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. 3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. 4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique. | <ul style="list-style-type: none"> • Définition des notions de base de l'éthique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique. • Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes. • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation des questions éthiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions. • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Justification rationnelle de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	Philosophie
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. |
| 2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. |
| 3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Propos pertinents. • Application satisfaisante du code grammatical. |
| 4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. • Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	• Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance de la suite logique des éléments du message.
2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	• Reconnaissance du sens général. • Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. • Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	• Communication claire et cohérente accessible à un non expert. • Communication appropriée à la situation. • Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. • Application convenable du code grammatical.
4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.	• Rédaction claire et cohérente d'un texte lié à son champ d'études, d'environ 300 mots, accessible à un non-expert. • Application convenable du code grammatical et orthographique. • Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. • Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Langue seconde (niveau III)

Code : 000N

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments**Critères de performance**

- | Éléments | Critères de performance |
|---|---|
| 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise. |
| 2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise. | <ul style="list-style-type: none"> Identification du sens général. Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise. |
| 3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. Emploi approprié des termes liés à son champ d'études. |
| 4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 500 mots, accessible à un non-expert. Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. Application convenable du code grammatical et orthographique. Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi judicieux du vocabulaire. • Utilisation correcte du code grammatical. • Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. |
| 2 Analyser des textes complexes. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. • Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite. • Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite. |
| 3 Rédiger un texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non-expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie. |
| 4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect du sens. • Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière accordée aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences syntaxiques. • Emploi d'une terminologie équivalente. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Sciences humaines

Code : 000V

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.
- À partir de documents et de données du domaine des sciences humaines.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <p>1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.</p> <p>2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines.</p> <p>3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. • Description des principales approches utilisées en sciences humaines.
<ul style="list-style-type: none"> • Association de ces questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines.
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. • Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines. |
|--|--|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Sciences humaines

Code : 000W

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain.
- À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <p>1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.</p> <p>2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.</p> <p>3 Établir des conclusions.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'historique de la problématique. • Utilisation des concepts et du langage appropriés. • Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.
<ul style="list-style-type: none"> • Formulation claire d'une question. • Sélection de données documentaires pertinentes. • Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.
<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la méthode choisie. • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. • Élargissement de la question analysée. |
|--|--|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique.
- À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types. | <ul style="list-style-type: none"> • Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type. |
| 2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie. | <ul style="list-style-type: none"> • Définition des termes et description des principales interrelations entre la science, la technique et la technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels. |
| 3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques. |
| 4 Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certaines innovations scientifiques et technologiques récentes. | <ul style="list-style-type: none"> • Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et plausibilité des éléments de réponse aux questions formulées. |

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.	• Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).
Éléments	Critères de performance
1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.	• Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.
2 Formuler une hypothèse visant à résoudre un problème simple de nature scientifique et technologique.	• Description claire et précise du problème. • Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).
3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.	• Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. • Respect de la procédure expérimentale établie. • Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. • Présentation claire et adéquate des résultats. • Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.
Activités d'apprentissage	

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Langue moderne

Code : 000Z

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence****Contexte de réalisation**

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte¹.

- Soit dans des langues modernes qui utilisent l'alphabet latin :
 - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de huit répliques;
 - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de huit phrases.
- Soit dans des langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin :
 - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de six répliques;
 - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de six phrases.
- À partir de mises en situation sur des thèmes connus.
- À l'aide d'outils de référence.

Éléments**Critères de performance**

1 Saisir le sens d'un message oral.

L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

2 Saisir le sens d'un message lu.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

¹ On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures, du code grammatical et du vocabulaire de la langue étudiée. Cette limitation varie selon les difficultés propres à certaines langues modernes.

Langue moderne

Code : 000Z

- 3 Exprimer oralement un message simple.
- Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Prononciation intelligible.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.
- 4 Écrire un texte sur un sujet donné.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales de base.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	Contexte de réalisation • À l'occasion d'une conversation comportant un minimum de quinze répliques. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir : – de situations de la vie courante; – de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments	Critères de performance
1 Saisir le sens d'un message entendu.	L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
2 Saisir le sens d'un message lu.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue cohérent de complexité moyenne.

Langue moderne

Code : 0010

- 4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.	Contexte de réalisation • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal comportant un minimum de 20 répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin et de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.
Éléments	Critères de performance
1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.	L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. • Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.	• Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
3 Échanger verbalement des idées sur un sujet.	• Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. • Utilisation appropriée du vocabulaire courant. • Prononciation et intonation justes. • Débit moyen dans un dialogue en langage courant. • Cohérence dans l'expression du message. • Réponses pertinentes aux questions posées.
4 Rédiger un texte de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. • Justesse du vocabulaire. • Cohérence de l'ensemble du texte. • Respect des règles de présentation et de rédaction.
Activités d'apprentissage	
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.	Contexte de réalisation • Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.
Éléments	Critères de performance
1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base en mathématiques ou en informatique.	• Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.	• Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique au développement des autres domaines du savoir.	• Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.	• Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	• Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.
Activités d'apprentissage	
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème.
- À partir des besoins de la vie courante.
- À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.

Éléments**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique. | <ul style="list-style-type: none"> • Brève définition des notions. • Exécution correcte des opérations de base. • Utilisation adéquate de la terminologie. |
| 2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis. | <ul style="list-style-type: none"> • Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. • Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. • Choix approprié en fonction des besoins. |
| 3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes. | <ul style="list-style-type: none"> • Démarche planifiée et méthodique. • Utilisation correcte des outils et des procédés. • Résultats satisfaisants par rapport au contexte. • Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé. |
| 4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste en tenant compte du contexte. • Formulation claire et précise de l'interprétation. |

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	Contexte de réalisation • Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.
Éléments	Critères de performance
1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	• Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.
2 Caractériser des courants artistiques.	• Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel.
3 Commenter un produit artistique.	• Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.
Activités d'apprentissage	
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Réaliser une production artistique.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exercice pratique.
- Dans un contexte de création ou d'interprétation.
- À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.

Précisions sur la compétence**Critères de performance**

1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.

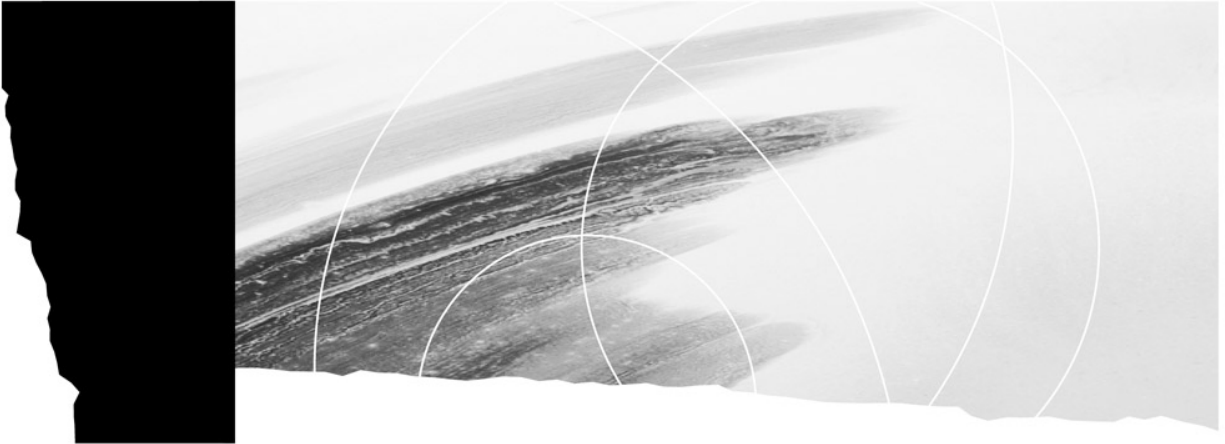
- Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.

2 Utiliser le médium.

- Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.
- Application adéquate des techniques artistiques.
- Respect des exigences du mode de production.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2



Deuxième partie

Buts de la formation spécifique

**Intentions éducatives de la formation
spécifique**

Matrice des compétences

Harmonisation

**Objectifs et standards de la formation
spécifique**

Buts de la formation spécifique

Le programme *Techniques de design d'intérieur* vise à former des personnes aptes à exercer la profession de designer d'intérieur.

Ce programme vise à former des designers d'intérieur capables de créer, développer et proposer des concepts d'aménagement d'intérieur fonctionnels et esthétiques pour des immeubles résidentiels, commerciaux et industriels ainsi que des établissements publics. Ces personnes préparent des dessins d'exécution et participent à la coordination des travaux d'aménagement et elles s'assurent aussi de la qualité d'exécution du projet et de sa conformité aux normes et codes applicables.

Les designers d'intérieur travaillent pour des entreprises de design d'intérieur, des promoteurs immobiliers, des cabinets d'architectes, des magasins d'ameublement, des centres de décoration, des fabricants d'armoires de cuisine, etc. Ces spécialistes peuvent également travailler à leur compte.

Le travail des designers d'intérieur s'effectue de plus en plus dans un environnement informatisé. Ces spécialistes utilisent des logiciels de traitement de texte, des tableurs électroniques ainsi que des logiciels de dessin assisté par ordinateur et de conception assistée par ordinateur pour les tâches de conception, de planification et d'exécution des plans et devis. Elles et ils se servent de l'ordinateur pour effectuer, entre autres, des recherches relatives aux matériaux, aux finis et aux éléments.

Selon la fonction occupée, ainsi que la nature et l'envergure du projet, la ou le designer d'intérieur communique avec plusieurs personnes, notamment les clientes et clients, les architectes, les ingénieures et ingénieurs, les entrepreneuses et entrepreneurs, les propriétaires, les spécialistes en éclairage, les spécialistes en acoustique, les artistes, les artisans ainsi que les fournisseurs de services spécialisés (rembourrage, couture, fourniture de mobilier, de matériaux et d'accessoires, etc.). Elle ou il est aussi en relation avec des collègues tels que les designers, les graphistes, les recherchistes et les dessinatrices ou dessinateurs. Le contexte de travail exige de maîtriser les habiletés propres à la communication, au travail d'équipe et aux relations interpersonnelles.

Dans l'exercice de leur profession, les designers d'intérieur doivent faire preuve d'autonomie, de capacité d'analyse et de synthèse et du sens de la planification et de l'organisation. Compte tenu des nouvelles tendances qui ne cessent de se manifester, elles et ils doivent avoir des capacités d'adaptation au changement, d'innovation et de création.

Le programme *Techniques de design d'intérieur* permet de concilier deux exigences de la formation collégiale, c'est-à-dire la polyvalence et la maîtrise d'une fonction technique.

La polyvalence est assurée, entre autres, par l'acquisition de compétences générales qui permettront aux designers d'intérieur de faire preuve d'autonomie dans l'accomplissement de leurs tâches et de s'adapter à des situations de travail variées. Ainsi, les compétences générales du programme *Techniques de design d'intérieur* amèneront les designers d'intérieur à effectuer les démarches intellectuelles propres à leur travail, à communiquer efficacement, à gérer leurs activités professionnelles et à appliquer les principes, les techniques et les méthodes particuliers au design d'intérieur.

La maîtrise d'une fonction technique, qui est nécessaire à l'intégration harmonieuse au marché du travail, est assurée par l'acquisition de compétences particulières directement liées aux tâches de la profession. Ces compétences englobent les différentes facettes de l'exercice de la profession et, de ce fait, contribuent à la mobilité professionnelle.

Conformément aux buts généraux de la formation, la composante de formation spécifique du programme *Techniques de design d'intérieur* vise à :

- rendre la personne efficace dans l'exercice de sa profession en lui permettant de réaliser correctement, les tâches et les activités qu'elle comporte et en obtenant des performances acceptables dès l'entrée sur le marché du travail;
- favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle en lui faisant connaître les différentes possibilités d'exercice de la profession et le contexte particulier du travail dans le domaine du design d'intérieur;
- favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne;
- favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant d'adapter une attitude positive par rapport aux changements et aux situations nouvelles ainsi que de conserver et de parfaire ses compétences professionnelles.

Il s'agit de permettre à la personne :

- de développer sa capacité d'apprendre et de se doter de méthodes de travail, tout en ayant le souci du détail, de la rigueur, de la précision et de la minutie;
- de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
- d'enrichir sa culture générale;
- de développer son originalité et sa créativité;
- de développer sa capacité à résoudre des problèmes et à suggérer des idées novatrices pour optimiser un concept;
- de développer son autonomie ainsi que son sens de l'initiative et son sens des responsabilités.

Intentions éducatives en formation spécifique

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes et qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au niveau des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le programme *Techniques de design d'intérieur*, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- développer la capacité d'apprendre et de se doter de méthodes de travail, tout en ayant le souci du détail, de la rigueur, de la précision et de la minutie;
- comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
- enrichir sa culture générale;
- développer l'originalité et la créativité;
- développer la capacité à résoudre des problèmes et à suggérer des idées novatrices pour optimiser un concept;
- développer l'autonomie ainsi que le sens de l'initiative et le sens des responsabilités.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme, et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

MATRICE DES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	COMPÉTENCES GÉNÉRALES													
		Analyser la fonction de travail	Intégrer les courants historiques et artistiques au design d'intérieur	Développer des idées	Faire des esquisses	Dessiner des objets et des espaces à l'échelle	Effectuer des dessins assistés par ordinateur	Interagir avec les clientes et les clients, les personnes-ressources et les collègues de travail	Créer des ambiances par la couleur	Proposer les finis et les matériaux relatifs à un projet	Spécifier le mobilier, les accessoires et l'équipement nécessaires à un projet	Utiliser des éléments d'architecture intérieure et de construction	Créer des concepts d'éclairage	Effectuer des activités administratives	Promouvoir ses services
Numéro de la compétence		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	15	17	20
Concevoir des éléments sur mesure	12	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
Créer un concept de design d'intérieur résidentiel	13	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Présenter un projet de design	14	☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			☐
Produire des plans et des devis d'exécution	16	☐		☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Planifier un aménagement pour un établissement commercial, industriel ou public	18	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	
Créer un concept de design d'intérieur pour un établissement commercial, industriel ou public	19	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Concevoir un projet de design d'intérieur	21	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise à jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Techniques de design d'intérieur* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans le document *Tableaux d'harmonisation Techniques de design d'intérieur*.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser la fonction de travail.

Contexte de réalisation

- À l'aide de données récentes sur la profession et les entreprises du secteur d'activité.
- À partir des normes et des codes en vigueur et de documents tels que les revues spécialisées, les catalogues de produits, etc.
- À l'occasion de visites d'entreprises, de salons et d'expositions, de conférences, etc.
- En situant le design d'intérieur dans son contexte social et historique.
- En tenant compte des aspects environnementaux liés au design d'intérieur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice.
- 2 Examiner les tâches de la fonction de travail.

- Pertinence de l'information recueillie.
- Examen complet des caractéristiques de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice.
- Reconnaissance juste des milieux de travail et du rôle des spécialistes.
- Reconnaissance juste des différentes possibilités de cheminement de carrière.
- Prise en considération des répercussions du design en tant que valeur ajoutée.
- Examen attentif des tâches ainsi que de leurs conditions d'exécution et exigences.
- Détermination juste de l'importance relative des tâches.
- Mise en relation des étapes du processus de design et des tâches de la fonction de travail.

- | | |
|--|---|
| <p>3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des liens établis entre les habiletés et comportements et les différentes tâches de la fonction de travail. • Détermination juste des comportements nécessaires au travail en équipe. • Reconnaissance juste des règles de l'éthique professionnelle. |
| <p>4 Caractériser les aspects de la santé et de la sécurité liés à l'exercice de la profession.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des risques propres à l'utilisation des produits et des outils lors de la préparation des documents de présentation. • Prise en considération des exigences propres au travail sur un projet en chantier. |
| <p>5 Examiner la législation propre à l'exercice de la profession.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du rôle et des responsabilités des différents corps d'emploi du domaine du design d'intérieur. • Examen attentif des limites juridiques de l'exercice de la profession. |
| <p>6 Explorer les possibilités d'affaires dans le domaine du design d'intérieur.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale dans le domaine du design. • Prise en considération des répercussions financières et personnelles de la gestion d'entreprise. • Examen attentif des aspects légaux propres à la création d'une entreprise. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Intégrer les courants historiques et artistiques au design d'intérieur.

Contexte de réalisation

- Par la pratique du design d'intérieur.
- À l'occasion d'une recherche rattachée à la conception d'un projet.
- À partir des critères de création.
- En consultant un centre de ressources documentaires.
- À l'aide de références documentaires relatives à l'histoire de l'architecture, des arts appliqués, de l'art en général, des métiers d'art et des styles et d'œuvres de différentes époques.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Explorer les courants artistiques reliés aux arts visuels, aux arts appliqués, aux styles, aux métiers d'art et à l'architecture.

- Reconnaissance judicieuse des grands courants artistiques.
- Prise en considération des grandes époques artistiques.
- Différenciation appropriée des éléments caractérisant les tendances.

- 2 Comparer les caractéristiques de chaque époque artistique.

- Illustration juste des caractéristiques de chaque époque artistique.
- Distinction pertinente des éléments visuels signifiants.
- Utilisation appropriée des outils de lecture du langage visuel.
- Association appropriée des composantes iconographiques de différentes productions.
- Association juste des styles relatifs à l'objet, au mobilier et à l'architecture.

- 3 Associer les grands courants artistiques aux mouvements sociaux correspondants.

- Distinction des principaux procédés propres aux arts visuels, aux arts appliqués, aux styles, aux métiers d'arts et à l'architecture et de leur rôle dans l'histoire.
- Établissement de liens pertinents entre les courants artistiques et les mouvements sociaux.

- 4 Adapter des courants artistiques à un concept de design d'intérieur.
- Prise en considération des concepts déterminants dans l'évolution du design.
 - Organisation cohérente des éléments visuels selon les tendances retenues.
 - Adaptation signifiante des styles dans un concept de design d'intérieur.
 - Manifestation d'ouverture aux grands courants artistiques.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Développer des idées.

Contexte de réalisation

- À différentes étapes d'un projet de design d'intérieur lors de l'élaboration d'un concept et au moment d'un brassage d'idées.
- À partir de la demande d'une cliente ou d'un client; de consignes verbales ou écrites de la supérieure ou du supérieur et d'une initiative personnelle.
- Individuellement ou en collaboration avec des collègues.
- À l'aide de références visuelles.
- En observant le monde sensible et le monde construit.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Préparer la recherche conceptuelle.

- Analyse appropriée de la demande.
- Prise en considération des contraintes et des besoins relatifs à la demande.
- Collecte de l'information susceptible d'être exploitée au moment de l'idéation.
- Manifestation d'une attitude favorable à la créativité.
- Manifestation du sens de l'écoute et de l'initiative.

2 Procéder à l'idéation.

- Utilisation cohérente des techniques de créativité.
- Manifestation de réflexion et d'imagination dans la recherche des idées.
- Application de méthodes de résolution de problèmes.
- Manifestation de spontanéité et d'ouverture d'esprit.
- Conception d'idées originales et pertinentes.
- Utilisation des outils de représentation axée sur la créativité.
- Représentation non censurée des idées.

- 3 Dégager des orientations conceptuelles.
 - Exploration judicieuse de différentes pistes.
 - Manifestation de discernement.
 - Sélection des idées ayant un réel potentiel.
 - Équilibre entre les exigences d'originalité et d'efficacité.
 - Traduction probante des idées.

- 4 Représenter les idées retenues.
 - Raffinement des idées en fonction des orientations dégagées.
 - Intégration harmonieuse des critères relatifs à la demande.
 - Explication claire et cohérente des idées retenues et de l'objet de la demande.
 - Choix judicieux des moyens de représentation.
 - Représentation explicite des idées.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Faire des esquisses.

Contexte de réalisation

- À différentes étapes d'un projet de design d'intérieur pour illustrer une idée; échanger des points de vue au moment d'un brassage d'idées; communiquer une idée lors d'une présentation et expliquer un concept.
- À partir d'un dessin ou d'une image.
- À l'aide des médiums, des supports et des instruments de dessins usuels.
- Selon une échelle relative.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Organiser son travail.

- Analyse pertinente de la nature du travail à effectuer et des objectifs visés par la mise en forme de l'idée.
- Choix judicieux des outils de travail.
- Établissement d'une séquence d'exécution.
- Prise en considération du temps alloué.

2 Reproduire un objet par un dessin d'observation.

- Évaluation juste des proportions d'un objet.
- Utilisation appropriée des médiums.
- Disposition correcte du dessin sur le support.
- Capacité à donner du caractère au dessin.
- Définition précise des zones d'ombre et de lumière.
- Application judicieuse des dégradés.
- Rigueur, clarté et précision du dessin.
- Respect des proportions et des formes de l'objet.
- Rapidité d'exécution.
- Réalisme du dessin par rapport au sujet.

3 Concrétiser une idée par une esquisse.

- Choix approprié de la vue ou du détail à représenter.
- Interprétation juste du langage des traits, des lignes, des formes et des textures utilisés dans un dessin.
- Utilisation appropriée des médiums.
- Disposition appropriée du dessin sur le support.
- Passage rigoureusement précis du bidimensionnel au tridimensionnel, s'il y a lieu.
- Capacité à donner du caractère au dessin.
- Définition précise des zones d'ombre et de lumière.
- Application judicieuse des dégradés.
- Rigueur, clarté et de précision du dessin.
- Respect des proportions.
- Rapidité d'exécution.

4 Finaliser les esquisses.

- Choix judicieux des moyens de représentation.
- Qualité et cohérence de l'assemblage des esquisses.
- Clarté et concision des éléments notés, s'il y a lieu.
- Sensibilité et réalisme du rendu.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Dessiner des objets et des espaces à l'échelle.

Contexte de réalisation

- Pour visualiser un concept de manière réaliste.
- À l'aide d'équipement et de matériel de dessin traditionnel.
- À partir d'un relevé architectural; de dessins de collègues; d'une esquisse et de plans et de devis de projets de design.
- En respectant les normes et les conventions applicables au dessin technique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Organiser son travail.

- Évaluation juste des dessins à produire et de l'information à communiquer.
- Sélection appropriée des instruments de dessin.
- Choix approprié des formats, des échelles et des tracés.
- Établissement d'une séquence d'exécution et d'un échéancier appropriés.
- Disposition ergonomique du poste de travail.

2 Dessiner des projections orthogonales.

- Application juste des conventions propres à la projection retenue.
- Évaluation rigoureuse des vues à produire.
- Disposition appropriée des vues.
- Utilisation juste des échelles de mesure.
- Réalisation précise des tracés.
- Position appropriée des symboles.
- Précision des détails.
- Propreté et qualité des dessins exécutés.

3 Dessiner des projections axonométriques.

- Choix adéquat des projections axonométriques à dessiner.
- Application correcte des méthodes de projections axonométriques.
- Application juste des conventions propres à la projection employée.
- Disposition appropriée de la projection axonométrique sur le support.
- Utilisation juste des échelles de mesure.
- Réalisation minutieuse des tracés.
- Précision des détails.
- Propreté et qualité des dessins exécutés.

4 Effectuer la cotation et le lettrage.

- Disposition appropriée des cotes.
- Justesse de la représentation.
- Respect des normes de cotation générales.
- Utilisation juste des systèmes de mesure.
- Propreté et clarté de la cotation.
- Clarté et concision des annotations.
- Disposition appropriée des notes sur le dessin et dans le cartouche.
- Représentation soignée du lettrage.

5 Dessiner une perspective.

- Application correcte des méthodes de construction de perspectives.
- Position appropriée de l'observatrice ou l'observateur.
- Construction correcte de la perspective.
- Précision de l'intensité des zones d'ombre et de lumière.
- Clarté et propreté du dessin.
- Réalisme du dessin.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer des dessins assistés par ordinateur.

Contexte de réalisation

- À partir d'un relevé architectural; de dessins de collègues ou d'une esquisse et de plans et de devis de projets de design.
- À l'aide d'un poste informatique et de logiciels en français et en anglais habituellement utilisés sur le marché du travail : traitement de texte; tableur; logiciels de dessin, etc.; d'une table traçante et d'une imprimante; d'un numériseur; de l'autoroute électronique et de la documentation technique.
- Dans le respect des normes et des conventions propres au dessin assisté par ordinateur.
- En utilisant un vocabulaire approprié.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Préparer le poste de travail.

- Vérification méthodique des branchements.
- Organisation fonctionnelle et ergonomique du poste de travail.
- Préparation appropriée des outils de transport de fichiers.

2 Planifier le travail.

- Interprétation juste de la demande.
- Évaluation juste des dessins à produire et de l'information à communiquer.
- Établissement approprié d'une séquence d'exécution et d'un échéancier.
- Gestion appropriée de fichiers.

- 3 Préparer un dessin prototype.
 - Utilisation correcte des fonctions de base d'un système d'exploitation.
 - Utilisation correcte de logiciels de dessins assistés par ordinateur.
 - Respect du protocole de fonctionnement des logiciels spécialisés.
 - Organisation rigoureuse d'un système de couches.
 - Détermination juste du système de cotation.
 - Détermination appropriée du calibrage des traits en prévision de l'impression.
 - Disposition correcte du cartouche.
 - Détermination juste des formats.
 - Précision du dessin prototype.

- 4 Exécuter le dessin.
 - Utilisation appropriée du dessin prototype.
 - Lecture signifiante du relevé architectural.
 - Clarté et précision des cotes.
 - Annotation claire et précise des éléments figurant dans le cartouche et sur le dessin.
 - Représentation juste des différentes vues et coupes en projection orthogonale.
 - Optimisation appropriée du logiciel de dessin selon les besoins.
 - Utilisation correcte des commandes tridimensionnelles, s'il y a lieu.
 - Travail méthodique et organisé.
 - Clarté, propreté et précision du dessin.

- 5 Vérifier la qualité du travail.
 - Respect de la méthode de vérification.
 - Conformité de la représentation avec les données de départ.
 - Repérage des modifications à apporter.
 - Corrections appropriées des anomalies.
 - Respect du système de couches d'origine.
 - Vérification rigoureuse de l'ensemble des dessins ayant fait l'objet de modifications.

- 6 Imprimer le dessin.
 - Préparation appropriée du matériel.
 - Établissement pertinente des paramètres.
 - Respect de la marche à suivre pour l'impression des fichiers.
 - Utilisation correcte de la table traçante et de l'imprimante.
 - Correspondance entre l'impression et les paramètres établis.
 - Évaluation méthodique du résultat de l'impression.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Interagir avec les clientes et les clients, les personnes-ressources et les collègues de travail.

Contexte de réalisation

- À partir de situations professionnelles variées : rencontre avec une cliente et un client; présentation d'une offre de service; présentation d'un concept et négociation d'honoraires.
- Dans le respect des règles de l'éthique professionnelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Établir et entretenir des relations interpersonnelles.

- Prise en considération de ses forces et de ses limites en matière de relations interpersonnelles.
- Manifestation d'attitudes favorisant les relations interpersonnelles harmonieuses.
- Respect des règles de politesse et discrétion.
- Adaptation de son interaction aux personnes et aux situations.
- Respect de la personnalité de chacun.

- 2 Communiquer avec les collègues, les fournisseurs et la clientèle.

- Manifestation d'ouverture d'esprit et de souplesse.
- Application appropriée des techniques de désamorçage de situations difficiles.
- Maîtrise convenable des réactions et des émotions.
- Communication claire et précise de l'information.

- 3 Conseiller la clientèle.

- Prise en considération des caractéristiques culturelles et sociales des personnes.
- Clarification des besoins, des attentes et des valeurs des personnes en cause.
- Explication appropriée du processus de design.
- Clarté de la communication.
- Manifestation de réceptivité et d'écoute.
- Vulgarisation de l'information technique.
- Pertinence des conseils donnés.
- Souci de l'image de l'entreprise.

4 Travailler en équipe.

- Distinction juste du rôle et des responsabilités des membres de l'équipe.
- Contribution active au sein de l'équipe.
- Manifestation d'attitudes favorisant le travail en équipe.
- Respect du processus de travail établi par les membres de l'équipe.
- Coordination efficace de ses activités avec celles des autres membres de l'équipe.
- Communication claire et efficace avec les autres membres de l'équipe.

5 Maîtriser le stress.

- Évaluation judicieuse de sa capacité à résister au stress ainsi que de ses limites.
- Utilisation efficace de techniques de gestion du stress.
- Capacité de s'adapter aux changements.
- Utilisation efficace de techniques de gestion du temps.
- Évaluation juste du degré d'urgence des situations.
- Gestion cohérente des activités de travail.
- Manifestation de calme.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Créer des ambiances par la couleur.

Contexte de réalisation

- Lors de la conception et de la présentation d'un concept.
- À partir d'une demande ou d'un mandat.
- À l'aide d'instruments, d'outils, de médiums et de supports appropriés et de chartes et d'échantillons fournis par des fabricants de couleurs.
- En respectant les grands principes de la théorie de la couleur.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser les données du projet.

- Interprétation pertinente des données du projet.
- Établissement clair des attentes de la cliente ou du client.
- Analyse juste des phénomènes physiques et psychologiques de la couleur en fonction du projet.
- Prise en considération des goûts de la cliente ou du client.
- Évaluation réaliste du résultat escompté.
- Utilisation appropriée du vocabulaire propre à la couleur.
- Prise en considération du temps alloué.

2 Composer des harmonies de couleur.

- Évaluation judicieuse de l'atmosphère à créer.
- Prise en considération des aspects culturels et symboliques de la couleur.
- Manifestation de la capacité à percevoir les subtilités de la couleur.
- Prise en considération de la nature des matériaux et des textures entrant dans la composition d'une harmonie.
- Emploi approprié des médiums.
- Emploi judicieux des méthodes d'harmonisation des couleurs.
- Sélection des couleurs en fonction des critères de la cliente ou du client, de ses besoins et des effets spatiaux.
- Qualité des agencements créés.
- Manifestation de créativité.
- Qualité de la représentation graphique.
- Évaluation critique du résultat.

3 Résoudre des problèmes relatifs à la couleur.

- Description claire du problème.
- Détermination juste des causes et des conséquences du problème.
- Choix de la solution la mieux adaptée au problème à résoudre.
- Utilisation appropriée des outils, des médiums et des supports.
- Équilibre des volumes, des masses et des surfaces créés la couleur.
- Emploi judicieux des méthodes d'harmonisation des couleurs.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Proposer les finis et les matériaux relatifs à un projet.

Contexte de réalisation

- À l'occasion de projets tels que l'aménagement d'intérieur; la conception de mobilier; le choix de couleurs; l'habillage de fenêtres et la conception d'espaces de rangement.
- À partir d'une commande, d'un concept ou d'un projet de design.
- À l'aide de plans et de devis; de systèmes de classification des finis et des matériaux; de catalogues, d'échantillons et de répertoires et de l'autoroute électronique.
- En consultant un centre de ressources documentaires.
- En visitant des salles d'exposition de produits et des ateliers de fabrication.
- En collaboration avec des fournisseurs.
- Dans le respect des normes et des règlements tels que les normes de prévention des incendies; les normes sanitaires; les normes ergonomiques; les normes d'isolation thermique et acoustique; les normes technologiques et les normes de santé et de sécurité au travail.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser la demande.

- Collecte complète et précise des données relatives au projet.
- Examen précis de l'ampleur du projet.
- Analyse appropriée de la demande.
- Prise en considération de l'échéancier.
- Manifestation de réalisme et d'organisation.
- Respect des valeurs culturelles et esthétiques.

2 Effectuer la recherche des finis, des matériaux et des éléments.

- Détermination juste des finis, des matériaux et des éléments nécessaires à la réalisation du projet.
- Consultation des sources d'information traditionnelles ou sur support informatique en français et en anglais.
- Vérification technique auprès des fournisseurs.
- Visites de salles d'exposition et d'ateliers de fabrication de produits, s'il y a lieu.

- | | |
|---|--|
| 3 Sélectionner les finis et les matériaux. | <ul style="list-style-type: none">• Manifestation de créativité, de curiosité et d'esthétisme.• Évaluation des contraintes relatives à la préparation des supports, à la pose de revêtement et à leur entretien.• Choix judicieux des finis et des matériaux en fonction de la faisabilité du projet et des contraintes budgétaires.• Spécification judicieuse et harmonieuse des finis et des matériaux. |
| 4 Calculer les quantités et les coûts de finis, de matériaux et éléments. | <ul style="list-style-type: none">• Choix judicieux de la méthode de calcul selon les types de finis et de matériaux.• Détermination précise de l'emplacement prévu pour les finis et les matériaux en fonction des calculs de superficies.• Rigueur et exactitude des calculs de superficies.• Résolution correcte des équations.• Vérification des résultats. |
| 5 Consigner les renseignements. | <ul style="list-style-type: none">• Manifestation d'un esprit de synthèse.• Consignation claire des données sur les dessins.• Utilisation appropriée de la terminologie.• Exactitude des renseignements.• Rapport soigné et sans fautes d'orthographe. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Spécifier le mobilier, les accessoires et l'équipement nécessaires à un projet.

Contexte de réalisation

- À l'occasion de projets tels que l'aménagement d'intérieur; la conception de mobilier; le choix de couleurs; habillage de fenêtres et la conception d'espaces de rangement.
- À partir d'une commande, d'un concept ou d'un projet de design.
- À l'aide de plans et de devis; de systèmes de classification; de catalogues, d'échantillons et de répertoires et de l'autoroute électronique.
- En consultant un centre de ressources documentaires.
- En visitant des salles d'exposition de produits et des ateliers de fabrication.
- En collaboration avec des fournisseurs.
- Dans le respect des normes et des règlements tels que les normes de prévention des incendies; les normes sanitaires; les normes ergonomiques; les normes d'isolation thermique et acoustique; les normes de santé et de sécurité au travail et les normes technologiques.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser la demande.

- Collecte complète et précise des données relatives au projet.
- Examen précis de l'envergure du projet.
- Analyse appropriée de la demande.
- Manifestation de réalisme et d'organisation.
- Prise en considération de l'échéancier.
- Respect des valeurs culturelles et esthétiques.

2 Effectuer la recherche de mobilier, d'accessoires et le matériel nécessaires.

- Détermination juste du mobilier, des accessoires et de l'équipement nécessaires à la réalisation du projet.
- Consultation des sources d'information appropriées en français et en anglais.
- Vérification technique auprès des fournisseurs.
- Visites des lieux de présentation et d'ateliers de fabrication de produits, s'il y a lieu.

- | | |
|---|---|
| 3 Sélectionner de mobilier, d'accessoires et d'équipement. | <ul style="list-style-type: none">• Manifestation de créativité, de curiosité et d'esthétisme.• Évaluation des contraintes relatives à l'installation du mobilier, à la pose des accessoires et des équipements et à leur entretien.• Choix judicieux du mobilier, des accessoires et de l'équipement en fonction de la faisabilité du projet.• Spécification judicieuse et harmonieuse du mobilier, des accessoires et des équipements. |
| 4 Calculer les quantités et les coûts du mobilier, d'accessoires et d'équipement. | <ul style="list-style-type: none">• Détermination précise de l'emplacement du mobilier, des accessoires et de l'équipement.• Calculs rigoureux des quantités.• Choix judicieux de la méthode de calcul en relation avec le type de tarification de produit.• Résolution correcte des équations.• Vérification des résultats. |
| 5 Consigner les renseignements. | <ul style="list-style-type: none">• Manifestation de l'esprit de synthèse.• Inscription claire des données sur les dessins.• Utilisation appropriée de la terminologie.• Exactitude des renseignements.• Rapport soigné et sans fautes d'orthographe. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Utiliser des éléments d'architecture intérieure et de construction.

Contexte de réalisation

- À l'occasion de projets variés tels que l'aménagement d'espace; la conception de mobilier intégré et l'agrandissement d'une résidence ou d'un commerce.
- À partir du jeu de plans d'une résidence, d'une surface commerciale ou industrielle ou d'un établissement public.
- Dans le respect du Code national du bâtiment du Canada et des règlements municipaux applicables.
- À l'aide de documents techniques et de normes relatives au dessin et d'outils traditionnels ou informatiques.
- Dans le respect des normes de santé et de sécurité au travail.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Interpréter les différents éléments des plans et des devis architecturaux.
- 2 Illustrer les éléments d'architecture intérieure et de construction.

- Utilisation correcte de la terminologie.
- Examen complet des éléments figurant dans les devis et les jeux de plans architecturaux.
- Capacité d'adaptation de lecture en fonction des plans des sous-systèmes.
- Interprétation juste des conventions relatives aux mesures inscrites dans un jeu de plans architecturaux.
- Interprétation juste des plans et des devis architecturaux.
- Détermination juste des dessins à exécuter.
- Représentation pertinente des vues à illustrer.
- Prise en considération du libre accès.
- Respect des conventions graphiques architecturales.
- Illustration juste des méthodes de construction et des éléments d'architecture intérieure.
- Précision et rigueur dans la représentation des éléments d'architecture intérieure et de construction.
- Respect des normes et des codes de construction.
- Qualité des dessins exécutés.

3 Coter et annoter les dessins.

- Relevé complet de l'information relative aux cotes.
- Détermination juste des éléments à annoter et de la valeur des cotes.
- Liens pertinents entre les cotes et les surfaces des différentes vues.
- Pertinence et précision de l'information inscrite.
- Cohérence de la cotation.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Concevoir des éléments sur mesure.

Contexte de réalisation

- À partir d'une commande ou d'un mandat.
- À l'aide de références documentaires traditionnelles ou sur support informatique relatives à l'histoire de l'architecture, des arts appliqués, de l'art en général, des métiers d'art et des styles; de plans et du devis; d'équipement et de matériel de dessin traditionnel et informatisé, habituellement utilisés sur le marché du travail; d'une imprimante et d'une table traçante; d'un numériseur; d'un photocopieur; d'une calculatrice et d'un téléphone.
- En consultant des fournisseurs de matériaux relativement à la fabrication des éléments sur mesure.
- En visitant des ateliers de fabrication et de confection d'éléments sur mesure.
- Dans le respect des normes et des règlements tels que les normes de prévention des incendies; les normes sanitaires; les normes ergonomiques; les conventions propres au dessin et les normes de cotation générales.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Analyser l'ensemble des particularités et des besoins relatifs au projet.

- Collecte complète des renseignements.
- Manifestation de l'esprit de synthèse.
- Prises de mesures rigoureuses et exactes.
- Annotations précises sur les esquisses.
- Prise en considération des besoins fonctionnels et esthétiques.
- Prise en compte de la capacité financière du client.
- Analyse judicieuse de l'ensemble des données relatives au projet.
- Prise en considération du temps alloué.

- | | |
|---|---|
| 2 Définir le concept. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect du processus de design. • Manifestation de réalisme dans la formulation des idées sous forme d'esquisses. • Recherche d'équilibre entre les exigences d'originalité et d'efficacité du concept. • Prise en considération de l'ergonomie et du libre accès. • Sélection appropriée des finis, des matériaux et des accessoires. • Concrétisation efficace des idées. • Formulation précise et concise de tous les éléments du concept. • Intégration harmonieuse des critères de design et des concepts formulés. • Manifestation de créativité et d'ouverture d'esprit. |
| 3 Spécifier les méthodes de fabrication, de confection et d'installation. | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération des méthodes de fabrication et de confection de différents éléments sur mesure. • Conformité du design de l'élément sur mesure avec les fonctions et les besoins. • Faisabilité structurale des éléments sur mesure. • Choix judicieux des matériaux et de la quincaillerie en fonction de l'usage. • Dessins explicites des méthodes de construction et de fabrication. • Formulation précise et concise des méthodes d'installation. |
| 4 Produire les plans et les devis des éléments sur mesure. | <ul style="list-style-type: none"> • Détermination juste des dessins à produire et de l'information à communiquer. • Choix judicieux des formats, des échelles et des tracés. • Disposition cohérente des dessins et des cotes. • Réalisation précise des tracés. • Position appropriée des symboles. • Précision des détails. • Disposition méthodique des données dans le cartouche. • Intégration appropriée des dessins des éléments sur mesure dans les plans et devis du projet. • Manifestation de rigueur, de précision, de clarté et de propreté dans l'exécution des dessins. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Créer un concept de design d'intérieur résidentiel.

Contexte de réalisation

- À partir d'une commande ou d'un mandat.
- À l'aide de références documentaires traditionnelles ou sur support informatique relatives à l'histoire de l'architecture, des arts appliqués, de l'art, des métiers d'art et des styles; de plans et devis; de catalogues et d'échantillons de couleurs, de finis, de matériaux, de mobilier, d'accessoires et d'équipement; d'équipement et de matériel de dessin traditionnel et informatisé habituellement sur le marché du travail; d'un photocopieur; d'une calculatrice et d'un téléphone.
- En consultant un centre de ressources documentaires.
- Dans le respect des normes et des règlements tels que les normes de prévention des incendies; les normes sanitaires; les normes ergonomiques; les conventions propres au dessin; les normes de santé et de sécurité au travail et les normes de cotation générales.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Analyser l'ensemble des particularités et des besoins relatifs au projet.

- Collecte complète des renseignements.
- Esquisses précises et proportionnelles des lieux physiques.
- Relevé complet des lieux.
- Liste complète des éléments à conserver et à réutiliser dans le contexte projet.
- Prises de mesures rigoureuses et exactes des éléments de mobiliers à conserver.
- Annotations précises sur les esquisses.
- Prise en considération du libre accès.
- Manifestation de l'esprit de synthèse.
- Prise en considération de l'échéancier.
- Analyse judicieuse de l'ensemble des données relatives au projet.

2 Organiser des espaces.

- Indications précises des intentions esthétiques.
- Détermination logique des espaces et des aires de circulation.
- Estimation appropriée des dimensions des espaces en fonction des besoins.
- Utilisation judicieuse de l'inventaire des éléments existants.
- Intégration harmonieuse des nouveaux éléments.
- Modification appropriée des espaces en fonction des besoins.
- Concrétisation juste de l'organisation des espaces en dessin.
- Respect des proportions.
- Conformité de l'aménagement aux normes, aux codes, à l'ergonomie et au libre accès.

3 Formuler un concept préliminaire.

- Respect du processus de design.
- Utilisation efficace des techniques de créativité.
- Manifestation de réalisme dans la formulation des idées sous forme d'esquisses.
- Agencement cohérent des éléments formels et fonctionnels.
- Équilibre entre les exigences d'originalité et d'efficacité en ce qui a trait aux éléments sur mesure.
- Originalité de l'organisation spatiale.
- Concrétisation efficace des idées par un rendu.
- Conceptualisation efficace des éclairages.
- Détermination appropriée des finis, des couleurs, des matériaux, du mobilier, des accessoires et de l'équipement.
- Dessins précis et concis de tous les éléments du concept.
- Estimation préliminaire des coûts.

4 Valider l'applicabilité du concept.

- Adéquation des besoins de la cliente ou du client par rapport concept.
- Évaluation de l'applicabilité des éléments sur mesure, s'il y a lieu.
- Réalisme de l'exécution du projet compte tenu du budget alloué.

5 Mettre en forme le concept.

- Prise en considération des caractéristiques esthétiques du concept.
- Détermination juste des dessins à produire et de l'information à communiquer.
- Qualité de la communication graphique.
- Spécification appropriée des finis, des couleurs, des matériaux, du mobilier, des accessoires et de l'équipement.
- Intégration harmonieuse des critères de design et des concepts formulés.
- Représentation explicite du concept.
- Exécution soignée des dessins nécessaires à la compréhension du concept.
- Manifestation de rigueur, de précision, de clarté et de propreté dans l'exécution des dessins.

6 Finaliser le concept.

- Réalisme de la planification de l'exécution des travaux.
- Vérification appropriée de la disponibilité des produits ainsi que celle des sous-traitants et sous-traitants.
- Consignation structurée des données sous une forme appropriée

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Présenter un projet de design.

Contexte de réalisation

- À partir d'un concept.
- Pour proposer un projet visuellement et oralement.
- À l'aide d'instruments et de matériel de dessin et de matériel informatique et de logiciels de rendu et de modélisation 3 D utilisés habituellement sur le marché du travail.
- Dans le respect des politiques de l'entreprise.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Analyser le projet.

- Examen complet du projet.
- Prise en considération des particularités de la présentation et des éléments à illustrer.
- Relevé complet des échantillons à présenter.
- Prise en considération de l'échéancier.

2 Illustrer le concept.

- Choix judicieux des illustrations à exécuter.
- Choix approprié des outils de présentation visuelle.
- Utilisation efficace des outils de présentation visuelle en fonction de l'application.
- Manifestation de créativité et de rigueur.
- Rendu clair du concept proposé.

3 Préparer les éléments de présentation.

- Présentation originale des échantillons.
- Qualité du montage.
- Fabrication minutieuse des maquettes, s'il y a lieu.
- Choix judicieux des moyens de reproduction.
- Pertinence des annotations.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Rangement soigné dans l'aire de travail.

- 4 Proposer le concept à la cliente ou au client.
- Respect des règles de base d'une communication efficace.
 - Présentation explicite du concept.
 - Maîtrise de l'exposé et qualité de l'argumentation.
 - Manifestation d'assurance et de la capacité à maintenir l'intérêt lors de la présentation.
 - Manifestation d'ouverture à la critique.
 - Échanges respectueux concernant les modifications à effectuer.
 - Conformité du résultat avec les attentes et prise en considération des contraintes.
 - Manifestation d'une attitude calme et professionnelle dans un contexte de stress.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Créer des concepts d'éclairage.	Contexte de réalisation • À partir d'un concept de design; d'une commande ou d'un mandat et de plans et de devis. • À l'aide de catalogues, d'échantillons et de répertoires et de l'autoroute électronique. • En consultant un centre de ressources documentaires. • En visitant des salles d'exposition de produits et des ateliers de fabrication. • En collaboration avec des fournisseurs.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Analyser le mandat.	• Appréciation juste de la nature de l'espace. • Collecte complète et précise des données relatives au projet. • Analyse appropriée des besoins. • Prise en considération des coûts énergétiques. • Prise en considération du budget et de l'échéancier.
2 Conceptualiser l'éclairage.	• Prise en considération de l'effet de la lumière sur la couleur et les formes. • Prise en considération de l'effet psychologique et physiologique de la lumière sur les utilisateurs et utilisatrices. • Détermination juste de l'intensité d'éclairage en fonction de l'espace. • Détermination appropriée du type d'éclairage. • Sélection judicieuse des appareils d'éclairage. • Qualité des agencements. • Élaboration dessinée du concept, s'il y a lieu. • Manifestation de créativité et d'originalité.

- 3 Spécifier les appareils d'éclairage nécessaires.
 - Évaluation juste des contraintes d'installation des appareils d'éclairage.
 - Spécification judicieuse et harmonieuse des appareils d'éclairage nécessaires.
 - Calcul précis du nombre d'appareils d'éclairage nécessaires.
 - Calcul précis de l'intensité de l'éclairage.
 - Utilisation judicieuse des ressources techniques.
 - Utilisation appropriée de la terminologie.
 - Consignation soignée et sans fautes d'orthographe de l'information.
 - Manifestation d'autonomie dans la prise de décision relative à la spécification de l'éclairage.

- 4 Déterminer l'éclairage au plan.
 - Dessin conforme au concept d'éclairage.
 - Utilisation efficace des symboles de représentation.
 - Inscription claire des données sur les dessins.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire des plans et des devis d'exécution.

Contexte de réalisation

- À partir d'un concept préliminaire.
- À l'aide de plans et de devis d'autres corps professionnels; d'un poste informatique, de logiciels de traitement de texte, d'un tableur électronique et de logiciels de dessins en français et en anglais usuellement utilisés sur le marché du travail; d'une table traçante et d'une imprimante; de l'autoroute électronique; du Code national du bâtiment du Canada et des codes municipaux applicables; du Devis directeur national et de la documentation technique.
- Dans le respect de la réglementation, des codes et des normes en vigueur.
- En utilisant un vocabulaire approprié.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier le travail.

- Évaluation juste des dessins à produire et de l'information à communiquer.
- Sélection appropriée des instruments de dessin.
- Choix approprié des formats, des échelles et des tracés.
- Établissement d'une séquence d'exécution et d'un échéancier appropriés.

2 Effectuer les dessins.

- Validation des données relatives au concept.
- Qualité de la communication graphique.
- Intégration harmonieuse des critères de design et des concepts formulés.
- Représentation explicite de toutes les vues nécessaires à la compréhension du concept.
- Représentation soignée des particularités, des détails et des coupes.
- Disposition appropriée des cotes.
- Inscription claire des notes sur les dessins.
- Annotations précises dans les symboles, les tableaux et les cartouches.
- Respect de l'échéancier relatif à l'exécution des plans et des devis.

- | | |
|---------------------------------------|--|
| 3 Vérifier les dessins. | <ul style="list-style-type: none">• Détection rapide des erreurs et des éléments essentiels manquants.• Vérification rigoureuse de l'ensemble des dessins touchés par les modifications. |
| 4 Corriger les dessins. | <ul style="list-style-type: none">• Évaluation juste de l'incidence de la correction sur l'ensemble des plans et des devis.• Correction soignée.• Harmonisation de la correction des travaux avec ceux déjà exécutés.• Coordination cohérente de l'information contenue dans tous les documents relatifs au projet.• Vérification appropriée des références.• Validation des spécifications.• Respect relatif à l'échéancier d'exécution des plans et des devis.• Manifestation d'autonomie et du sens des responsabilités. |
| 5 Rédiger le devis. | <ul style="list-style-type: none">• Consignation précise de l'information.• Classification appropriée des éléments figurant dans le devis.• Détermination juste des méthodes de construction.• Instructions rigoureuses relativement à l'installation des finis, des matériaux, du mobilier, des accessoires et du matériel.• Document soigné et structuré.• Rédaction complète, précise et sans fautes d'orthographe.• Clarté et pertinence de l'information. |
| 6 Transmettre les plans et les devis. | <ul style="list-style-type: none">• Vérification rigoureuse des plans et des devis à transmettre.• Impression soignée des plans et des devis.• Fourniture de tous les documents nécessaires.• Transmission correcte de l'information.• Respect de l'éthique professionnelle. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Effectuer des activités administratives.

Contexte de réalisation

- À partir des données le concernant.
- À l'aide d'un poste informatique et de logiciels en français et en anglais usuellement utilisés sur le marché du travail et de documentation technique.
- En respectant les politiques de l'entreprise et les ententes avec la cliente ou le client.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Rédiger une offre de service.

- Interprétation juste du projet.
- Recrutement de collaboratrices et collaborateurs potentiels.
- Estimation réaliste des coûts des ressources humaines et matérielles.
- Détermination méthodique des activités de travail et d'un échéancier des travaux.
- Rédaction claire et précise de la soumission.
- Prise en compte du montant alloué.
- Respect des règles de l'éthique professionnelle.

2 Préparer un contrat.

- Détermination juste des activités professionnelles à accomplir.
- Clarification des rôles et des responsabilités professionnelles.
- Rédaction claire et précise de l'échéancier.
- Établissement des honoraires professionnels.
- Présence des dates et des signatures.

3 Remplir des formulaires.

- Inscription quotidienne de données sur la feuille de temps.
- Relevé complet des frais attribuables au projet.
- Fourniture des pièces justificatives.

4 Produire une facture.

- Collecte complète des renseignements nécessaires à la facturation.
- Explication détaillée des éléments facturés.
- Exactitude des calculs relatifs au taux horaire, aux suppléments et aux taxes.
- Originalité, clarté et propreté de la facture.

5 Vérifier l'équilibre budgétaire.

- Description détaillée des étapes de réalisation.
- Relevé complet des honoraires et des coûts associés au projet.
- Évaluation juste des honoraires et des frais engagés.
- Gestion appropriée des documents.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Planifier un aménagement pour un établissement commercial, industriel ou public.

Contexte de réalisation

- À partir d'une commande ou d'un mandat.
- Individuellement ou en équipe.
- À l'aide de références documentaires traditionnelles ou sur support informatique relatives à l'histoire de l'architecture, des arts appliqués, de l'art, des métiers d'art et des styles; de plans et de devis; du Code national du bâtiment et des codes municipaux applicables; d'équipement et de matériel de dessin traditionnel et informatisé habituellement utilisés sur le marché du travail; d'un photocopieur; d'une calculatrice et d'un téléphone.
- Dans le respect des normes, des codes et des règlements tels que les normes de prévention des incendies; les normes sanitaires; les normes ergonomiques; les conventions propres au dessin; les normes de santé et de sécurité au travail et les normes de cotation générales.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Recueillir et analyser les données relatives au projet.

- Collecte complète des données.
- Esquisses précises et proportionnelles des lieux.
- Prises de mesures rigoureuses et exactes.
- Relevé approprié des lieux en images.
- Liste complète du mobilier, des accessoires et de l'équipement à conserver.
- Prises de mesures rigoureuses et exactes du mobilier à conserver.
- Annotations précises sur les esquisses.
- Manifestation de l'esprit de synthèse.
- Évaluation juste des besoins et de la situation physique des lieux.
- Prise en considération du libre accès.

- 2 Préparer un programme technique fonctionnel.
 - Validation de l'organigramme.
 - Description précise des besoins en matière de services.
 - Précision de la superficie de tous les espaces.
 - Détermination juste des allocations par fonction.
 - Prise en considération de l'échéancier.
 - Rapport soigné et sans fautes d'orthographe.
- 3 Organiser des espaces.
 - Indications précises des intentions esthétiques.
 - Détermination logique des espaces et des zones de circulation.
 - Prise en considération du libre accès dans la planification de l'aménagement.
 - Détermination appropriée des dimensions des espaces en fonction des besoins.
 - Utilisation judicieuse de l'inventaire, ainsi que du mobilier, des accessoires et de l'équipement existants.
 - Modification appropriée des espaces en fonction des besoins.
 - Manifestation de créativité.
 - Concrétisation juste de l'organisation des espaces en dessin.
- 4 Dessiner l'aménagement intérieur prévu.
 - Détermination juste des dessins à produire et de l'information à communiquer.
 - Qualité de la communication graphique.
 - Intégration harmonieuse des critères de design et de la planification formulée sous forme d'esquisses.
 - Représentation explicite de la planification.
 - Présentation soignée des dessins nécessaires à la compréhension de la planification.
 - Évaluation critique du résultat.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Créer un concept de design d'intérieur pour un établissement commercial, industriel ou public.

Contexte de réalisation

- À partir d'une commande ou d'un mandat.
- Individuellement ou en équipe.
- À l'aide de références documentaires traditionnelles ou sur support informatique relatives à l'histoire de l'architecture, des arts appliqués, de l'art en général, des métiers d'art et des styles; de plans et de devis; du Code national du bâtiment et des codes municipaux applicables; de catalogues et d'échantillons de couleurs, de finis, de matériaux, de mobilier, d'accessoires et d'équipement; d'équipement et de matériel de dessin traditionnel et informatisé habituellement utilisés sur le marché du travail; d'un photocopieur; d'une calculatrice et d'un téléphone.
- Dans le respect des normes, des codes et des règlements tels que les normes de prévention des incendies; les normes sanitaires; les normes ergonomiques; les conventions propres au dessin; les normes de santé et de sécurité au travail et les normes de cotation générales

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Recueillir et interpréter l'information relative au projet.

- Collecte complète des données.
- Relevé complet des lieux.
- Prise en considération des contraintes d'organisation de l'espace.
- Analyse judicieuse des besoins de la cliente ou du client.
- Prise en considération des intentions esthétiques de l'entreprise.
- Prise en considération de l'échéancier.

- 2 Formuler un concept préliminaire.
 - Respect du processus de design.
 - Utilisation efficace des techniques de créativité.
 - Manifestation de spontanéité et d'ouverture d'esprit.
 - Manifestation de réalisme dans la formulation des idées sous forme d'esquisses.
 - Agencement cohérent des éléments formels et fonctionnels.
 - Équilibre entre les exigences d'originalité et d'efficacité du concept.
 - Originalité de l'organisation spatiale.
 - Concrétisation efficace des idées par un rendu.
 - Conceptualisation efficace des éclairages.
 - Détermination appropriée des finis, des couleurs, des matériaux, du mobilier, des accessoires et de l'équipement.
 - Dessins précis et concis de tous les éléments du concept.
 - Estimation préliminaire des coûts.

- 3 Valider l'applicabilité du concept.
 - Adéquation des besoins du client versus le concept élaboré.
 - Vérification appropriée de la disponibilité des produits ainsi que des sous-traitants et sous-traitants.
 - Réalisme du concept dans l'exécution des travaux.
 - Conformité de l'aménagement aux codes, aux normes, à l'ergonomie et au libre accès.
 - Réalisme de l'exécution du projet au regard du budget alloué.

- 4 Finaliser le concept.
 - Détermination juste des dessins à produire et de l'information à communiquer.
 - Qualité de la communication graphique.
 - Intégration harmonieuse des critères de design et des concepts formulés.
 - Représentation explicite du concept.
 - Exécution soignée des dessins nécessaires à la compréhension du concept.

- 5 Préparer la présentation.
 - Détermination des moyens de présentation visuelle à utiliser.
 - Détermination pertinente des dessins à produire pour la compréhension du concept.
 - Rendus explicites, originaux et dynamiques.
 - Manifestation de créativité.
 - Argumentation bien préparée et cohérente.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Promouvoir ses services.

Contexte de réalisation

- En s'appuyant sur son expérience et sur ses réalisations personnelles.
- À l'aide de documents de référence et de l'équipement et du matériel informatique, photographique et reprographique.
- En respectant les règles de base d'une communication efficace.
- En respectant les politiques de l'entreprise.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Concevoir des documents promotionnels.

- Détermination réaliste des services professionnels à offrir.
- Choix judicieux des outils promotionnels en fonction des clientèles visées.
- Rédaction concise et sans fautes d'orthographe du curriculum vitae.
- Sélection judicieuse des projets à présenter dans le portfolio.
- Préparation soignée du portfolio.
- Descriptions rédigées dans un français correct.
- Originalité de la mise en forme des documents.
- Prise en considération des éléments de mise en marché du design.

2 Rechercher des clientes et des clients.

- Recherche efficace de contrats.
- Utilisation efficace des technologies de l'information et des communications.
- Exploitation des réseaux de ressources et de relations professionnelles.
- Comportements bien adaptés aux personnes et aux situations.
- Manifestation d'une attitude calme et professionnelle dans un contexte de stress.
- Respect des règles de l'éthique professionnelle.
- Prise en considération des objectifs de l'entreprise.

- 3 Participer à des activités de relations publiques.
- Promotion de divers projets par l'intermédiaire des médias ou à l'intérieur de l'entreprise.
 - Prise en considération des retombées positives de la participation à des concours de design.
 - Manifestation d'ouverture et de curiosité à l'égard des salons promotionnels.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Concevoir un projet de design d'intérieur.

Contexte de réalisation

- À partir d'une commande ou d'un mandat.
- Individuellement ou en équipe.
- À l'aide de références documentaires traditionnelles ou sur support informatique relatifs à l'histoire de l'architecture, des arts appliqués, de l'art en général, des métiers d'art et des styles; de plans et de devis; du Devis directeur national; du Code national du bâtiment du Canada et des règlements municipaux applicables; de catalogues et d'échantillons de couleurs, de finis, de matériaux, de mobilier, d'accessoires et d'équipement; d'équipement et de matériel de dessin traditionnel et informatisé habituellement utilisés sur le marché du travail; d'un photocopieur; d'une calculatrice et d'un téléphone.
- Dans le respect des normes, des codes et des règlements tels que les normes de préventions des incendies; les normes sanitaires; les normes ergonomiques; les conventions propres au dessin; les normes de santé et de sécurité au travail et les normes de cotation générales.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- 1 Définir et analyser l'ensemble des particularités et des besoins relatifs au projet.

- Collecte complète des données.
- Appréciation correcte des besoins de la cliente ou du client.
- Relevé complet des lieux.
- Relevé détaillé des éléments à conserver et à réutiliser.
- Évaluation juste des besoins et de l'état des lieux.
- Manifestation du sens des responsabilités et de l'autonomie.

2 Organiser des espaces.

- Préparation appropriée du programme fonctionnel et technique, s'il y a lieu.
- Détermination des intentions esthétiques, des habitudes de vie et de tous les besoins.
- Détermination logique des espaces et des aires de circulation.
- Estimation appropriée des dimensions des espaces en fonction des besoins.
- Utilisation judicieuse de l'inventaire des éléments existants.
- Intégration harmonieuse des nouveaux éléments.
- Modification appropriée des espaces en fonction des besoins.
- Concrétisation juste de l'organisation des espaces en dessin.

3 Élaborer un concept.

- Prise en considération des critères de design.
- Utilisation efficace des outils de recherche.
- Originalité de l'organisation spatiale.
- Conceptualisation originale relativement aux éléments sur mesure.
- Conceptualisation efficace des éclairages.
- Détermination appropriée des finis, des couleurs, des matériaux, du mobilier, des accessoires et de l'équipement.
- Appréciation correcte de la cohérence, de l'efficacité et de la pertinence du concept.
- Mise en forme explicite et soignée du concept.

4 Présenter le concept.

- Sélection pertinente de l'information.
- Mise en forme originale des dessins de présentation.
- Montage structuré des échantillons.
- Argumentation claire et efficace.
- Propositions de solutions de rechange susceptibles de satisfaire aux attentes.
- Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant la collaboration.
- Manifestation d'assurance et de confiance en soi.
- Présentation générale soignée.

- 5 Préparer les plans et les devis d'exécution.
 - Ajustement du concept en fonction des échanges d'idées consécutifs à la présentation.
 - Détermination juste des dessins à produire et de l'information à communiquer.
 - Intégration harmonieuse des critères de design et de la planification.
 - Représentation explicite du concept.
 - Présentation soignée des dessins.
 - Spécifications claires des couleurs, des finis, des matériaux, du mobilier, des accessoires et de l'équipement.
 - Rédaction structurée et soignée du devis dans un français correct.
- 6 Planifier l'échéancier des travaux.
 - Réalisme de la planification de l'exécution des travaux.
 - Vérification appropriée de la disponibilité des produits ainsi que celle des sous-traitants.
 - Consignation structurée des données sous une forme appropriée.
- 7 Présenter le projet à la cliente ou au client.
 - Vérification rigoureuse des plans et des devis à transmettre.
 - Impression soignée des plans et des devis.
 - Fourniture de tous les documents nécessaires.
 - Transmission correcte de l'information.
 - Respect de l'éthique professionnelle.

